

l'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

Supplément 2 au n° 121 - Novembre 2014 - 0,60 €

d'Aquitaine



N° CPPAP : 0118 S 07660 - ISSN 1638-7759

Elections professionnelles 2014 du 27/11 au 04/12



Elections professionnelles : Faire le choix de l'UNSA

Dès le 27 novembre et jusqu'au 4 décembre 2014, comme tous les autres personnels de l'Education Nationale, vous allez élire vos représentants dans les Comités Techniques (CT) aux niveaux ministériel (CTM) et académique (CTA). Dans le même temps, vous élirez vos délégués dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP) aux niveaux national (CAPN) et académique (CAPA).

Dans l'académie de Bordeaux comme partout ailleurs, ces élections sont un enjeu majeur. Elles permettront, pour la période 2014-2018, d'accroître l'audience de l'UNSA Education et de ses syndicats, et d'investir les délégués d'une mission essentielle : défendre les personnels, tous les personnels, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou non-titulaires et défendre le service public d'éducation pour tous et partout face aux politiques de régression et d'exclusion.

Vous trouverez dans les pages qui suivent la profession de foi et la liste UNSA Education au CT Académique. Cette liste nous l'avons souhaitée vraiment représentative de l'ensemble des métiers de l'Education. Vous découvrirez les professions de foi et listes des candidats du SE-UNSA, du SNPCT-UNSA et de SUP Recherche-UNSA, pour les scrutins aux CAPN et CAPA.

Ces élections se dérouleront par voie électronique.

Alors, dès le 27 novembre et jusqu'au 4 décembre,
4 votes à émettre : cliquons 4 fois UNSA !

Pour toute difficulté technique dans la procédure de vote, SOS électeur UNSA en détresse, n'hésitez pas :



Nouveau statut : des progrès concrets

Les négociations sur le statut rénové des enseignants du 2nd degré ont abouti à de nouveaux textes. Toutes les garanties essentielles ont été préservées. Les services d'enseignement sont inchangés et la définition des services reste hebdomadaire sans annualisation. Le nouveau texte ouvre des droits nouveaux parmi lesquels :

- l'amélioration du régime indemnitaire (indemnisation des coordinations, des effectifs lourds) ;
- 1 heure de décharge automatique pour les compléments de service et les TZR dès qu'ils exercent sur 2 communes différentes ;
- la prise en compte de toutes les heures pour les pondérations cycle terminal et BTS même dans des classes parallèles^(*) ;
- un strict encadrement de la bivalence (uniquement avec l'accord de l'intéressé).

^(*) Classes ayant, dans la discipline concernée, le même programme, le même horaire et le même coefficient relatif au baccalauréat.

Agrégé, une revalorisation nécessaire

L'Unsa Education rappelle que le métier d'enseignant nécessite une revalorisation qui permet de reconnaître la qualification des professeurs agrégés et permettra de répondre aux besoins d'enseignants dans les années à venir indispensable pour un service public de qualité.

Directeur de la publication :
Christian BASSET
Site national : <http://www.se-unsa.org>
Dépôt légal 4eme Tr. 2014
Imprimerie du Syndicat des Enseignants-UNSA

Sommaire

- 1 Elections professionnelles 2014
- 2 Faire le choix Unsa
Nouveau statut : des progrès concrets
Agrégé, une revalorisation nécessaire
- 3 Agrégé, un peu d'air
- 4 Profession de foi CTA
- 5 Liste CTA
- 6 Profession de foi et liste CAPN
- 7 Profession de foi et liste CAPA
- 8 Appel à voter



Agrégé, un peu d'air

Les conditions d'exercice dans le métier (selon les cas, heures d'enseignement dispersées, services partagés, classes surchargées, locaux inadaptés, multiplication des tâches) et l'allongement de la durée de carrière incitent un grand nombre des collègues à vouloir changer d'air.

L'Unsa Education fait de la mobilité professionnelle un axe essentiel de ses revendications. Elle doit permettre aux collègues de redynamiser leur carrière, permettant à ceux qui le souhaitent d'optimiser leur enseignement.

Le SE-Unsa a organisé une vaste enquête auprès des enseignants. Plus de la moitié d'entre eux ne pensent pas exercer le même métier jusqu'à leur retraite ; néanmoins plus de deux collègues sur trois ne veulent pas quitter l'Education Nationale.

Agrégé, une vocation à enseigner en lycée

Dans notre académie, 410 agrégés assurent leur mission d'enseignement en collège soit un agrégé sur cinq. Certes la bonification agrégés de 250 points dans l'académie de Bordeaux permet un petit plus au niveau du barème pour obtenir un poste en lycée mais cette bonification n'est pas cumulable avec les bonifications familiales. Les agrégés ont vocation à enseigner en lycée et dans le post-bac.

En dehors de l'enseignement secondaire, le post-bac est une des possibilités de mobilité mais bien trop souvent, en dehors des heures de vacances ou des colles qui restent le fait de collègues sollicités, bien des collègues agrégés ont du mal à comprendre les arcanes pour obtenir des postes spécifiques (classes BTS, classes internationales, CPGE) gérés au niveau national et les postes spécifiques académiques. Si un groupe de travail existe au niveau national avec les représentants syndicaux élus (instance paritaire mixte : certifiés et agrégés), ce n'est pas le cas au niveau académique. L'Unsa Education exige une transparence garantie par le contrôle des élus du personnel.

Agrégé, une vocation à enseigner dans le Supérieur

Les postes de PRAG sont du ressort exclusif des universités. L'UNSA Education au travers de ses syndicats SUP-Recherche et SE-Unsa sont là pour vous accompagner. Nos collègues PRAG en poste dans les universités restent souvent bloqués dans leur parcours professionnel. Le grand nombre d'heures de service limite en effet le travail de recherche que beaucoup accomplissent et il est de ce fait très difficile de pouvoir postuler sur un poste de maître de conférences. Or non seulement la thèse est pour cela nécessaire, mais elle doit être étayée par un dossier de recherches plus étendues. Le SE-Unsa en partenariat avec Sup-Recherche milite pour une diminution de service pour les PRAG engagés dans la recherche.

Agrégé, des compétences au service de toute la Fonction Publique

Il reste d'autres voies de mobilité dans la Fonction Publique.

L'Unsa Education demande des possibilités accrues pour les collègues au sein des trois fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, permettant d'enrichir leur parcours professionnel dans le cadre de détachement.



Agrégé, un professionnel qui veut être formé et respecté

A la base, la formation continue reste pour tous le moyen d'une mobilité ou d'un enrichissement personnel indispensable. C'est un impératif pour l'Etat employeur de consacrer les moyens nécessaires à ce droit, et pourtant le Plan de formation académique se réduit comme peau de chagrin depuis quelques années, limitant de façon drastique les candidatures individuelles et le plus souvent les stages sont réservés à un public désigné.

Le congé de formation professionnelle qui permet aux agrégés de poursuivre leurs travaux de recherche ou de suivre une formation reste trop limité. Il faut postuler 4 à 5 fois avant d'obtenir satisfaction. Il est urgent de répondre aux attentes légitimes des agrégés.

CTA

Comité Technique Académique

BORDEAUX



*Représenter la diversité des métiers de l'éducation
et des territoires de l'Aquitaine*

*Un projet éducatif
pour une société solidaire*

*Égalité, Laïcité, Humanisme,
engagés pour nos valeurs*

*S'opposer, proposer,
construire l'avenir*

Je Vote UNSA

du 27 novembre
au **4 décembre**



Le choix d'un
combat positif



Des candidats représentatifs de la diversité des métiers de l'éducation et des territoires de l'Aquitaine

- Evelyne FAUGEROLLE Certifiée Collège Les Lesques LESPARRÉ (33)*
Christian BASSET PLP Lycée Professionnel M. Dassault MERIGNAC (33)
Maryvonne CHAPUT Attachée d'Administration Lycée R.Cassin BAYONNE (64)
Yves IUNGSMANN Personnel de Direction Lycée F.Magendie BORDEAUX (33)
Patricia ESCAPIL Certifiée Collège Aturri ST PIERRE D'IRUBE (64)
Jean-Luc DUFAU Technicien Recherche Formation Lycée V. Duruy MONT DE MARSAN (40)
Jérôme BOUSQUET PE Ecole Primaire ST PIERRE DE CHIGNAC (24)
Cécile GARRIGUES Adjointe Administrative Collège Prévert BOURG S/GIRONDE (33)
Sylvain PICARD PE Ecole Primaire FRANCESCAS (47)
Anne MORAND Infirmière de l'EN Collège Les Eyquems MERIGNAC (33)
Liza MARTIN Agrégée EPS Lycée Professionnel La Morlette CENON (33)
Christine MENDIBOURE Assistante Service Social DSDEN Landes MONT DE MARSAN (40)
Isabelle ALIAS PE Ecole élémentaire du Fronton NAY (64)
Fabienne RANCINAN Médecin de l'EN DSDEN Gironde BORDEAUX (33)
Christophe NOWACZECK CPE Lycée des métiers F.Estève MONT DE MARSAN (40)
Marie-Pierre ROBIN Personnel de Direction Collège Blanqui BORDEAUX (33)
Bruno CADORE Enseignant Non Tit. Lycée Professionnel Brémontier BORDEAUX (33)
Gil BIDAUT Attaché d'Administration DSDEN Gironde BORDEAUX (33)
Céline GRAVELLIER PE Ecole maternelle A.Daudet CENON (33)
Thierry CARPENTIER PLP Chef de travaux Lycée Professionnel Picasso PERIGUEUX (24)

Je Vote UNSA



Et moi agrégé ?

Depuis des mois, l'École est en chantier. Pourtant les personnels, investis dans une mission qui les mobilise, ne voient toujours pas se dessiner leur nouveau cadre professionnel. En tension permanente entre leur exercice professionnel au quotidien et le métier prescrit, ils veulent que leur pouvoir d'agir soit reconnu et soutenu par la hiérarchie. Au-delà, leur engagement et leur utilité sociale exigent de revaloriser leur fonction et leur salaire.

et moi

Envie d'être pleinement utile à mes élèves

L'Unsa exige des conditions d'enseignement qui permettent aux profs de mieux se consacrer à chacun de leurs élèves : effectifs limités, programmes adaptés, plus de possibilités de travailler en groupes à effectif réduit.

et moi

Une vraie formation continue, c'est trop demander ?

L'École change, le métier évolue mais la formation continue ne suit pas. L'Unsa revendique une formation régulière, diversifiée et répondant aux vraies questions professionnelles que se posent les enseignants.

et moi

Envie de pouvoir concilier vie personnelle et vie professionnelle

L'Unsa milite pour une organisation du travail qui permette à chacun de concilier harmonieusement vie personnelle et vie professionnelle.

Cela passe par des règles claires concernant le temps de travail dans l'établissement et des possibilités de mutations qui tiennent compte des contraintes personnelles de chacun.

et moi

Envie de bouger professionnellement

Les enseignants doivent pouvoir bénéficier d'une mobilité professionnelle. L'Éducation nationale doit se donner les moyens de répondre aux besoins et aux envies d'évolution de ses personnels.

et moi

Besoin d'être reconnu comme un professionnel

Les enseignants doivent pouvoir participer aux choix qui concernent leur métier et leur établissement. L'Unsa revendique une évaluation qui valorise leur travail et leur permette d'y exprimer leur point de vue.

et moi

Envie d'assurer à tous mes élèves une insertion sociale de qualité

L'Unsa revendique de pouvoir aider chaque élève à construire son parcours de formation par le développement de l'aide à l'orientation et l'accompagnement des publics en difficulté.

et moi

Le Supérieur, ça me concerne

L'Unsa revendique l'élargissement des possibilités d'intervention dans l'enseignement supérieur. Il demande la prise en compte des tâches administratives et de recherche dans le service des PRAG, ainsi que l'accès effectif au corps des maîtres de conférences pour les docteurs.



En votant Unsa, je prends le pouvoir sur mon métier !



Élection à la commission administrative paritaire nationale des

Professeurs Agrégés

Élections Professionnelles 2014

Liste présentée par le SE-Unsa,
SUP'Recherche-Unsa et le SNPCT-Unsa



HORS CLASSE

1 M. POURTIER	JEAN CHARLES	MATHEMATIQUES	Lycée F. Daguin MERIGNAC (33)
2 Mme RAY	ANNIE	BIOLOGIE	Université Grenoble 1 J. Fourier GRENOBLE (38)
3 M. GUILLET	YANNICK	ANGLAIS	Lycée C. Royer FONSORRES (31)
4 M. FAUQUET	RICHARD	CHEF DE TRAVAUX (STI)	Lycée H. Darras LIEVIN (59)
5 M. PEYRONNIN	PHILIPPE	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	Lycée F. J. Curie AUBAGNE (13)
6 Mme KREPPER	CLAIRE	ANGLAIS	LPO A. Courmot GRAY (70)

CLASSE NORMALE

1 M. LOCOGE	VALENTIN	ANGLAIS	Lycée M. Bloch VAL DE REUIL (27)
2 Mme LAMOUREUX	KARINE	SVT	Lycée P.Duez CAMBRAI (59)
3 M. ORIOL	GUILLAUME	LETTRES MODERNES	Lycée G. Apollinaire THAIS (94)
4 Mme PAILLER	DELPHINE	SCIENCES PHYSIQUES	Lycée P. L. Courier TOURS (37)
5 M. LEDRU	FREDERIC	HISTOIRE-GEO	Lycée A. Renoir ASNIERES SUR SEINE (92)
6 Mme MARTIN	LIZA	EPS	LP La Morliette CENON (33)
7 M. COUROUNADIN MOUNY	DANIEL	MATHEMATIQUES	Lycée le Verger SAINTE MARIE (974)
8 Mme LECHEVALLIER	MARIE PAULE	LETTRES MODERNES	Lycée L. Marchal MOLSHEIM (67)
9 M. DANIEL	SEBASTIEN	MATHEMATIQUES	Cig L. Armand PETITE ROSSELLE (57)
10 Mme DE JOIE	CECILE	HISTOIRE-GEO	Lycée des Chaumes AVALLON (89)
11 Mme MAQUART	BENEDICTE	LETTRES MODERNES	MENESR PARIS (75)
12 Mme FANJUL	DIANE	EDUCATION MUSICALE	Cig M. Curie LES LILAS (93)
13 M. LOIZEAU	FREDERIC	SCIENCES PHYSIQUES	Lycée Murat ISSOIRE (63)
14 Mme BRUN	LAURIE	LETTRES MODERNES	Lycée Jean Vilar VILLENEUVE LEZ AVIGNON (30)
15 M. PEUGNET	ARNAUD	SES	Lycée G. Tillon SAIN BEL (69)
16 M. VITTE	FRANCK	S2I	Lycée Réaumur LAVAL (53)
17 Mme TRANCHEPAIN	LAETITIA	ANGLAIS	Lycée A. Maurois ELBEUF (76)
18 M. DEFORGE	MATHIEU	HISTOIRE-GEO	Lycée C. De Gaulle CAEN (14)
19 Mme MERLE	FREDERIQUE	EPS	Cig M. Chastang ST GENIS DE SAINTONGE (17)
20 M. RENOUX	JEAN	HISTOIRE-GEO	Lycée F. J. Curie AUBAGNE (13)
21 M. ICHELMANN	THERRY	MATHEMATIQUES	Lycée de Bellevue FORT DE FRANCE (972)
22 Mme BOUROULLEC	MARIE	LETTRES CLASSIQUES	Lycée Rollinat ARGENTON SUR CREUSE (36)
23 Mme JEANTET	ISABELLE	CHEF DE TRAVAUX	Lycée Pablo Neruda ST MARTIN D'HERES (38)
24 M. CASTRO	JEAN-PAUL	SCIENCES PHYSIQUES	Lycée S. HESSEL TOULOUSE (31)

Et moi agrégé ?

Académie de Bordeaux

L'Ecole est en chantier permanent. Pour autant les personnels sont toujours en attente de conditions de travail valorisantes. Ils veulent une reconnaissance de leur profession et de leur qualification, une revalorisation de leur rémunération, de réelles possibilités de mobilité professionnelle et d'aménagement de fin de carrière, une meilleure prise en compte des situations individuelles. Au quotidien dans l'exercice de leur métier, ils demandent soutien et respect.

et moi Avoir des conditions de travail valorisantes.

L'Unsa revendique des effectifs limités, des locaux adaptés, une vraie formation continue, des heures de concertation pour travailler sereinement et faire progresser au mieux les élèves/étudiants.

et moi Etre reconnu pour mes compétences.

Les enseignants doivent être associés aux choix qui concernent leur métier, être véritablement consultés sur les programmes, l'évaluation et avoir des réponses à toutes leurs questions professionnelles.

Les agrégés d'Eps doivent avoir un statut égal à leurs collègues des autres disciplines : 15 heures en présence d'élèves, association sportive comprise.

et moi Besoin d'une revalorisation de la rémunération.

L'Unsa revendique la fin du gel de la valeur du point d'indice. Elle demande une augmentation du nombre de promus à la hors classe avec des conditions d'accès plus transparentes.

et moi Envie de bouger professionnellement.

Les enseignants doivent pouvoir faire évoluer leur carrière soit géographiquement soit dans le système éducatif. L'Unsa revendique l'élargissement des possibilités d'intervention dans l'enseignement supérieur. Elle demande la prise en compte des tâches administratives et de recherche dans le service des PRIAG.

En votant Unsa, je vote pour une équipe dynamique, combative et disponible.



Élection à la commission administrative paritaire académique des

Professeurs Agrégés

de Bordeaux

Élections Professionnelles 2014

Liste présentée par le SE-Unsa, SUP'Recherche-Unsa et le SNPCT-Unsa



HORS CLASSE

1 M	POURTIER	JEAN-CHARLES	MATHEMATIQUES	LGT FERNAND DAGUIN	MERIGNAC	33
2 M	SENHAUX	GERARD	MATHEMATIQUES	LGT LYC METIERS DU PAYS DE SOULE	CHERAUTE	64
3 M	DARRICAU	JEAN-MARIE	C.T.R. SI.ING. MECA.	LPO DE BORDA	DAX	40
4 M	CAPDEVIELLE	THIERRY	S.V.T.	LG JULES SUPERVIELLE	OLORON STE MARIE	64

CLASSE NORMALE

1 MME	MARCHAND	ANNE	MATHEMATIQUES	LPO LYC METIERS ALBERT CLAVEILLE	PERIGUEUX	24
2 MME	MARTIN	LIZA	E.P.S	LP LYC METIERS LA MORLETTE	CENON	33
3 MME	MAGGINI CAMPAN	LAURA	ITALIEN	ZR 33 COLLEGE CANTELANDE	CESTAS	33
4 MME	CAPDETREY	FLORE	LETTRES MODERNES	UNIVERSITE DE PAU PAYS DE L'ADOUR	PAU	64
5 M.	DUFAU	DENIS	S.V.T.	LG MAURICE RAVEL	ST JEAN DE LUZ	64
6 M	DAUPHIN	DIDIER	PHILOSOPHIE	LPO VICTOR LOUIS	TALENCE	33
7 M.	CHABOT	PIERRE	HISTOIRE-GEO.	LG SUD DES LANDES	ST VINCENT DE TYROSSE	40
8 M	MERCIER	PIERRE	SCIENCES PHYSIQUES	LGT GRAND AIR	ARCACHON	33
9 M	LAGAILLARDIE	LAURENT	ECO. GESTION	LGT ODILON REDON	PAULLIAC	33
10 MME	DUFURANC	CLAIRE	ANGLAIS	LPO DE BORDA	DAX	40
11 M	LAUZET	JEAN	MATHEMATIQUES	LG JULES SUPERVIELLE	OLORON STE MARIE	64
12 MME	GAMBRELLE DORNEL	ISABELLE	LETTRES MODERNES	LYC METIERS DE LA CHIMIE A. CAMIUS	MOURENX	64
13 M	JOLIBERT	CHRISTOPHE	MATHEMATIQUES	LPO LYC METIERS ALBERT CLAVEILLE	PERIGUEUX	24
14 MME	MONTMEGE	NATHALIE	MATHEMATIQUES	LPO DE NAVARRE	ST JEAN PIED DE PORT	64
15 MME	CARRARA	AURELIE	HISTOIRE-GEO.	COLLEGE FONTAINES DE MONJOUS	GRADIGNAN	33
16 M	IBARRART	BRUNO	MATHEMATIQUES	LGT LOUIS DE FOIX	BAYONNE	64

**Pour vous, avec vous,
l'UNSA a le Service Public au cœur !**



Le Service Public au cœur, c'est
la volonté absolue de défendre l'intérêt
général, l'égalité entre toutes et tous dans
une France où les inégalités s'accroissent,
où la crise marginalise et maltraite
des millions de citoyens.



Le Service Public au cœur, c'est
proposer, agir, défendre la santé, la sécurité,
l'éducation ... pour tous face aux logiques
de privatisation, d'exclusion,
de repli individualiste.



Le Service Public au cœur, c'est
une ambition pour les millions d'agents
qui servent la collectivité avec efficacité,
avec professionnalisme, avec détermination
et qui le font dans des conditions souvent
difficiles et sans la reconnaissance
qu'ils méritent.



Le Service Public au cœur, c'est
considérer qu'aucun pays n'a d'avenir sans
des services publics forts, servis par des agents
en nombre suffisant, bien formés,
bien rémunérés.

**Alors du 27 novembre au 4 décembre
4 VOTES à émettre**

CAPA

Commission
Administrative
Paritaire
Académique

CTA

Comité Technique
Académique

CAPN

Commission
Administrative
Paritaire
Nationale

CTM

Comité Technique
Ministériel



Je clique 4 fois sur

